



BRET'S FUNBOARD TOUR AFF



TROPHEE WINDFOILS « EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES »



Présentation – Règles

Le « trophée « Eiffage Energie Systèmes » est une épreuve de **Windfoils** proposée par l'AFF en marge des étapes du Championnat de France Funboard Slalom « Brets Funboard tour AFF ».

L'objectif immédiat est de créer une dynamique sportive et une animation lorsque les conditions ne permettent pas de valider les courses du Championnat de France Slalom AFF dans des conditions acceptables.

Quand ?

Par conditions acceptables, il faut comprendre dès lors que le vent descend de façon durable en-dessous de 10-12 nœuds et/ou que les conditions de navigation liées au plan d'eau (du fait du courant par exemple) ne permettent raisonnablement pas de garantir des courses « propres » en slalom.

Pour qui ?

Le « trophée Eiffage Energie Systèmes » s'adresse à tout le monde, y compris à celles et ceux qui ne se seraient pas inscrits au Championnat de France Funboard Slalom. Les coureurs participants au Championnat de France Funboard Slalom auront le libre choix d'y participer ou non.

Chaque coureur devra être titulaire d'une licence FFVoile « Compétition » ou devra présenter un certificat médical dématérialisé ou une version papier. Il devra en outre être adhérent à l'AFF pour l'année en cours.

Un coureur mineur devra présenter une autorisation parentale.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing, d'une assurance en responsabilité civile et être adhérent à l'AFF pour l'année en cours ou pour l'étape et/ou pour le « trophée Eiffage Energie Systèmes ».

Parcours

Le type de parcours sera laissé à l'appréciation du comité de course. Il devra cependant être simple et visible du public (avec un bord de plage dans la mesure du possible).

Préconisation : afin de ne pas toucher au parcours mouillé pour le Championnat de France Slalom, il est souhaitable de mouiller des bouées spécifiques pour le « trophée Eiffage Energie Systèmes ». Les lignes de départ et d'arrivée pourront cependant être celles du parcours du Championnat de France Funboard Slalom.

Format de course

En fonction du nombre de participants, les courses se dérouleront soit en poules soit en flotte. Le directeur de course et le représentant de l'AFF définiront ensemble ce qui leur paraît le mieux approprié.

Afin d'optimiser la gestion du temps, la course en flotte devra cependant être privilégiée.

Règles de course

Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* incluant l'annexe B sont applicables. Des modifications pourront y être apportées dans une annexe AFF spécifique et/ou par avenants.

Règles de sécurité

Conformément à la directive de la FFVoile relative aux « Règles techniques et de sécurité des supports à foils », les ports du casque et d'un équipement individuel de flottabilité sont obligatoires en compétition depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

Adhésion à l'AFF

L'adhésion souscrite pour l'étape ou pour l'ensemble des étapes (Membre actif) du Championnat de France Funboard slalom est valable pour le « **trophée Eiffage Energie Systèmes** ». Les non-inscrits à l'étape devront souscrire une adhésion à l'AFF membre « sympathisant ».

Inscriptions

Les inscriptions seront enregistrées par un représentant de l'AFF et pourront le cas échéant faire l'objet d'une pré-inscription. Les coureurs inscrits pour participer à l'étape du Championnat de France Funboard Slalom devront préciser au représentant de l'AFF au moment de la confirmation des inscriptions au Championnat de France funboard slalom s'ils désirent ou non participer au « **trophée Eiffage Energie Systèmes** »

Le montant de l'inscription est compris dans l'adhésion à l'AFF pour les coureurs non-inscrits au Championnat de France funboard slalom

Obligation

La charte AFF est applicable.
Le port du lycra est obligatoire.

Classement de l'étape

Il ne sera réalisé qu'un seul classement mixte (Hommes, Femmes)

Le système de classement pour l'étape sera déterminé en fonction du format de course retenu (courses en flotte ou en poules). L'annexe B des RCV 2017-2020 est applicable. Le système retenu devra être affiché avant chaque « épreuve ». Aucune course ne sera retirée. Ceci déroge la règle A2 B8 de l'annexe B aux RCV 2017-2020.

Des classements par catégorie pourront cependant être réalisés par extraction du classement « Overall » sans remise de prix pour chacun d'eux.

Podiums, remise de prix

Une coupe ou autre trophée viendra récompenser le podium du « **Trophée Eiffage Energie Systèmes** ».

Classement annuel

Il ne sera réalisé qu'un seul classement annuel mixte (Hommes, Femmes)

Le classement annuel d'un coureur sera le nombre total des points obtenus sur la totalité des courses validées au cours de l'ensemble des épreuves en retirant :

- son plus mauvais score si 4 courses ont été validées
- ses 2 plus mauvais scores si 6 courses ont été validées
- ses 3 plus mauvais scores si 9 courses ont été validées
- ses 4 plus mauvais scores si 12 courses ont été validées
- à partir de 17 courses validées, ajouter un retrait toutes les 5 courses validées supplémentaires.

Un coureur qui ne se serait pas inscrit à une ou plusieurs épreuves marquera pour chacune des courses validées sur l'ensemble des étapes le nombre de points équivalent au nombre total d'inscrits sur l'ensemble des épreuves plus un. Des classements par support pourront être réalisés par extraction du classement « Overall » sans remise de prix pour chacun d'eux.

Podiums, remise de prix

Au terme du Championnat, un trophée viendra récompenser le podium du « **Trophée Eiffage Energie Systèmes** »
Avertissement : Ces courses ne seront pas prises en compte dans le classement individuel de l'épreuve et dans le classement général du Championnat de France Funboard Slalom.